

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MARS 2015

**PRÉSENTS** : Benoit SIMONNIN – Patrick MENON – Martine CIRET - Claudine BOCQUEL - Jean-Pierre MOREAU – Dominique RICHOMME – Isabelle CALLIGARO – Christine MAUVISSEAU – Emmanuelle LE GALL – Patrick BOULET– Odile JOUET - Christophe ROCHEREAU – Philippe VIGIÉ DU CAYLA - Jean-Marc TRAZERES –.

**Absent** : Loïc FONTAINE, pouvoir à Christophe ROCHEREAU

**Date de la convocation** : 26 mars 2015

### **Ordre du jour :**

Le Conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, a examiné le plan pluriannuel d'investissement pour les années à venir et a défini les priorités.

Après débat autour des propositions et projets d'investissement, le Conseil municipal a décidé par **10 voix contre 5** que le projet de nouvelle maison des associations n'était pas à classer dans les priorités du présent mandat. D'autres investissements, notamment l'extension de l'école maternelle et un local de rangement pour les associations, devraient en revanche être réalisés.

### **Question diverses**

- Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a nommé par arrêté du 25 mars 2015 Dominique RICHOMME, conseiller municipal délégué au suivi des travaux.
- Claudine BOCQUEL informe le Conseil municipal que le concert des Amis de la Musique, prévu le 18 avril à l'église de Saint-Denis-sur-Loire, est annulé. La liste des œuvres proposées n'a pas reçu l'aval des autorités religieuses.